

2018

FORUM DE SÉCURITÉ AQUATIQUE FSA



Editeur

bpa – Bureau de prévention des accidents
Société Suisse de Sauvetage SSS

Contenu

FORUM DE SÉCURITÉ AQUATIQUE FSA 2018

AVANT-PROPOS **PAGE 4**

ACCIDENTS **PAGE 6**

FACTEURS DE RISQUE **PAGE 10**

BONNE PRATIQUE **PAGE 12**

EMPÊCHER LA NOYADE **PAGE 18**

COORDINATION NATIONALE **PAGE 20**

UNITÉ DE DOCTRINE **PAGE 24**

BIENTÔT DISPONIBLE : LA CHARTE FSA **PAGE 28**

AVANT-PROPOS

Besoin de fraîcheur? Les chaleurs de l'été dernier restent un excellent souvenir. Nombreux sont ceux qui n'avaient jamais autant cherché à se rafraîchir dans, sur ou au bord de l'eau. Plusieurs piscines ont enregistré des records de fréquentation, et les lacs et rivières ont parfois pris des allures de fête foraine.

Une excellente nouvelle, me direz-vous! Or, pour les personnes engagées en faveur du sauvetage aquatique et de la prévention des noyades, elle s'accompagne de certaines inquiétudes.

Le calcul est simple: plus les personnes évoluant dans, sur ou au bord de l'eau sont nombreuses, plus le nombre de noyades risque d'augmenter. C'est pourquoi nous avons déjà indiqué dans le rapport du FSA 2017 que le maintien du faible taux de noyades en comparaison internationale constituait un défi en soi pour les prochaines années.

Cela étant, le Forum de sécurité aquatique gagne en importance. L'idée qui avait germé au départ prend forme à vue d'œil, notamment au travers de l'élaboration d'une compréhension commune du processus de noyade, des facteurs de risque et des possibles stratégies d'intervention. Son évolution passe aussi par l'échange entre organisations partenaires et la mise en place de projets communs.

En 2019, nous entendons franchir deux étapes importantes: d'une part, récolter l'engagement écrit des acteurs qui souhaitent participer activement au Forum de sécurité aquatique et, d'autre part, élaborer un aperçu complet de leurs activités en matière de prévention des noyades et de sauvetage aquatique.

Nombreux sont ceux qui s'engagent déjà en faveur de la prévention des noyades en Suisse. Aussi estimons-nous que la transparence et le transfert bidirectionnel du savoir-faire sont fondamentaux pour rassembler nos forces de façon encore plus efficace.



Brigitte Buhmann
Directrice du bpa



Reto Abächerli
Directeur exécutif de la SSS

Définition de la noyade



En 2002, l'OMS a défini la noyade comme « une insuffisance respiratoire résultant de la submersion ou de l'immersion en milieu liquide ». Une personne victime d'une noyade peut en sortir indemne, en garder des séquelles ou décéder.

Plus les personnes évoluant dans, sur ou au bord de l'eau sont nombreuses, plus le nombre de noyades risque d'augmenter.

Notre objectif

Le bpa et la SSS se sont fixé un objectif: d'ici à 2027, diminuer le taux de noyades en Suisse d'une moyenne quinquennale de 0,6 (actuellement) à 0,5 victime pour 100 000 habitants. Ces chiffres ne sont pas très impressionnants, mais il s'agit pourtant d'un objectif ambitieux. Nous sommes actuellement confrontés à une exposition aux risques tendanciellement grandissante. De plus en plus de personnes pratiquent des activités dans, sur ou

au bord de l'eau. Parallèlement, la proportion de personnes qui ne sont pas familiarisées avec les dangers spécifiques aux eaux suisses et qui, de surcroît, disposent de compétences relativement faibles en matière de nage en eau profonde et de sécurité aquatique augmente, notamment en raison des flux migratoires. Ainsi, le maintien du faible taux de noyades en comparaison internationale constitue déjà un défi en soi.

ACCIDENTS

44 noyades mortelles par année, dont 6 touristes étrangers



Résidents suisses 85 %



Touristes étrangers 15 %

Ampleur des noyades en Suisse

Sur une période de 10 ans, en moyenne 44 personnes par an décèdent par noyade en Suisse. 15% des victimes sont des touristes domiciliés à l'étranger. Les bonnes conditions météorologiques de la saison estivale entraînent une exposition plus importante dans, sur et au bord de l'eau, tandis qu'un été pluvieux empêche les amateurs de sports aquatiques de pratiquer ces activités. Le nombre d'accidents peut donc considérablement varier d'une année à l'autre.

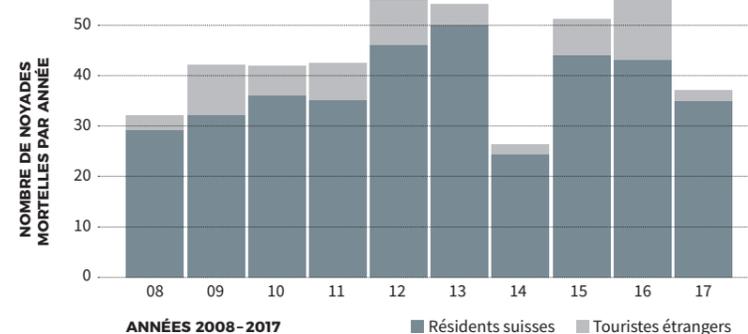


Fig. 1: Source: Statistique bpa 2018 des accidents de sport mortels

Activité au moment de la noyade

Les noyades surviennent lors de la pratique d'un sport aquatique, notamment lors de la baignade ou de la natation en eaux libres ainsi que lors de la navigation. Toutefois, de nombreux autres domaines de la vie quotidienne sont touchés par la noyade, par exemple des situations où les personnes tombent dans l'eau de façon involontaire; il arrive encore et toujours que des enfants qui jouent ou se promènent à proximité de l'eau y tombent ou que les victimes d'un accident de la route se noient lorsque leur véhicule termine dans l'eau.

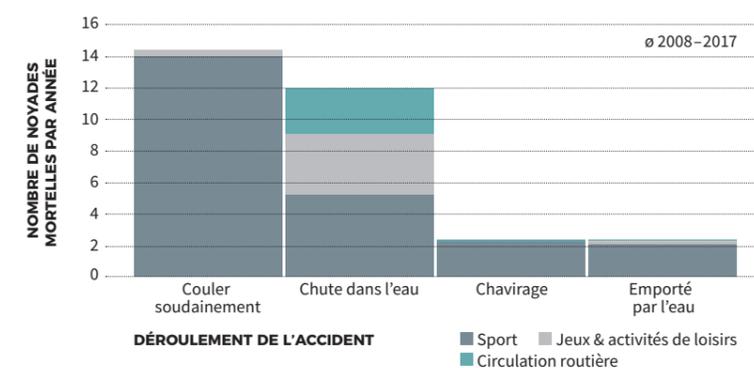


Fig. 2: Source: Statistique bpa 2018 des accidents de sport mortels

Sport, jeux et trafic routier



Sport* 72 %



Jeux & activités de loisirs 10 %



Circulation routière principalement voiture et vélo 7 %



Inconnu 11 %

* Dont 60% lors de la baignade/natation, 14% lors de la navigation/du surf, 8% lors de la plongée et 18% lors d'autres activités sportives à l'école, dans le cadre militaire ou professionnel.

Principaux concernés : hommes âgés de 15 à 29 ans



Hommes

83 %



Femmes

17 %

Victimes de noyade

La grande majorité des victimes de noyade sont des hommes ; cela est avant tout dû à leur comportement à risque plutôt qu'à un temps d'exposition plus important. Des noyades surviennent dans toutes les tranches d'âge ; toutefois, la proportion d'accidents augmente brutalement chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans par rapport aux plus jeunes, ce qui correspond exactement à la tranche d'âge où l'influence de la personne chargée de la surveillance baisse. Ce n'est qu'à partir de la quarantaine que le risque de noyade diminue de manière continue, mais il reste important jusqu'à un âge avancé.

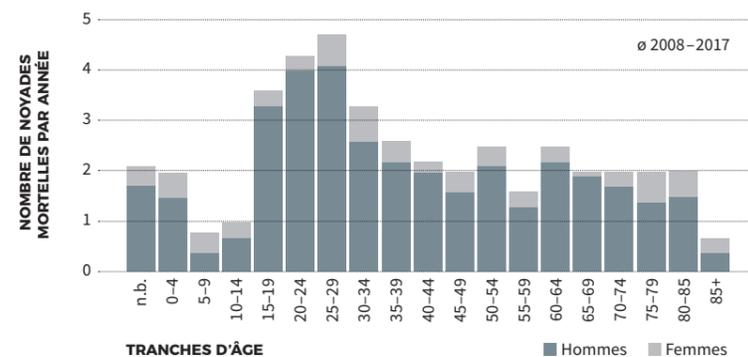


Fig. 3: Source: Statistique bpa 2018 des accidents de sport mortels

Lieu de la noyade

En Suisse, la plupart des noyades surviennent en eaux libres ; la proportion d'accidents dans les rivières et les ruisseaux n'est guère plus élevée que celle des lacs et autres eaux libres stagnantes. Ces données ne permettent pas de tirer de conclusions quant au risque de noyades. On peut toutefois partir du principe que la baignade et la natation dans les piscines publiques présente un risque de noyade beaucoup plus faible que les mêmes activités en eaux libres. Le nombre de noyades par canton reflète dans les grandes lignes la disponibilité de cours d'eau et d'eaux stagnantes dans la région, bien que la présence de centres urbains à proximité de l'eau influence également le nombre d'accidents.

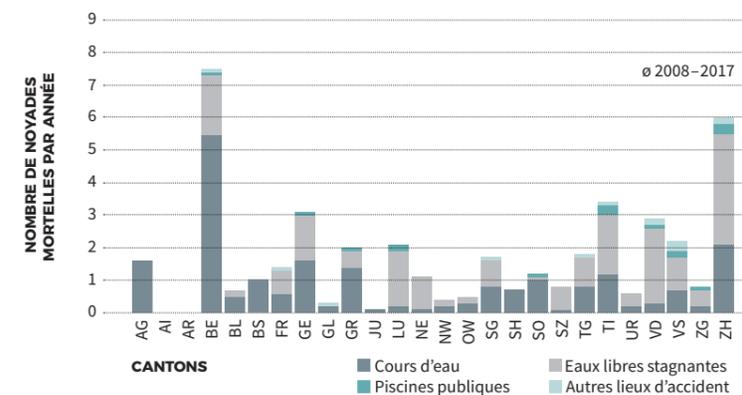


Fig. 4: Source: Statistique bpa 2018 des accidents de sport mortels

En eaux libres, particulièrement en Suisse alémanique



Cours d'eau 49 %



Eaux libres stagnantes 44 %



Piscines publiques 4 %



Autres lieux d'accident 3 %

FACTEURS DE RISQUE

De manière générale,
on recommande :

**UN SAUVE-
TAGE AVEC
UN MINIMUM
DE RISQUES**



Le sauvetage, un facteur de risque ?

Lorsqu'une personne se trouve en détresse dans l'eau, les éventuels sauveteurs doivent agir de façon rapide mais aussi réfléchi. En effet, ils se mettent eux-mêmes en danger. C'est ce que reflètent les 13 noyades survenues en Suisse entre 2000 et 2017 au cours desquelles la victime tentait de sauver un chien. A une exception près, tous ces accidents se sont produits dans des cours d'eau. Dans un cas seulement, le chien est également décédé.

Il est tout à fait humain de vouloir venir en aide à un animal ou à une personne en danger. Cependant, celui qui se jette à l'eau sans considérer sa propre sécurité ni évaluer les conditions s'expose à un grand risque, en particulier dans les cours d'eau. Il est donc recommandé de ne pas suivre un chien dans l'eau ; il est fort probable qu'il puisse s'en sortir seul.

Au cours de la même période, 11 autres personnes ont trouvé la mort en Suisse en essayant de sauver un proche, souvent un membre de leur famille.

La question de savoir comment sauver une personne de la noyade tout en veillant à sa propre sécurité est complexe. Dans le monde entier, les organisations de sauvetage aquatique sont aujourd'hui unanimes : en principe, seul un sauveteur correctement équipé et ayant reçu une formation professionnelle serait en mesure d'affronter les conditions exigeantes d'un cours d'eau et devrait tenter un sauvetage avec contact. En cas d'urgence, ces personnes sont hélas rarement présentes au bord des cours d'eau, répartis dans tout le pays et librement accessibles. De nombreuses tentatives de sauvetage entreprises par des non professionnels sont couronnées de succès, la plupart d'entre elles d'ailleurs. Souvent, deux vies sont toutefois en jeu, à savoir celle de la personne en détresse et celle du sauveteur.

De manière générale, on recommande un sauvetage avec un minimum de risques en respectant les indications suivantes : appeler, tendre/lancer, conduire/ramer, aller dans l'eau/patauger. Si toutes les options sont épuisées ou inapplicables, alors il est possible de considérer un sauvetage avec contact lors duquel le sauveteur entre dans l'eau et nage jusqu'à la victime.

Dans ses modules de formation de base et continue, la Société Suisse de Sauvetage (SSS) explique comment entreprendre un sauvetage avec un minimum de risques. Elle enseigne aussi la manière d'éviter que les personnes qui évoluent dans, sur et au bord de l'eau se mettent en danger. Par exemple, il vaut mieux abandonner un ballon tombé dans l'eau lors d'une partie de football plutôt que risquer sa vie pour le récupérer. Dans ce contexte, 7 jeunes hommes ont perdu la vie entre 2000 et 2017 en engageant pareille tentative. Une autre personne s'est noyée en essayant de récupérer sa chaussure tombée dans le lac.

BONNE PRATIQUE

AGIR POUR PLUS DE SÉCURITÉ DANS L'EAU

Une formation destinée aux futurs enseignants diplômés

Haute école pédagogique de Thurgovie

Pädagogische Hochschule Thurgau.



Situation

En 2016, la SSS s'est adressée à la section Sport de la Haute école pédagogique de Thurgovie (PHTG) pour savoir si elle était intéressée par un cours pilote intitulé « Formation ciblée destinée aux personnes ayant un devoir de surveillance » et dispensé en collaboration avec la SSS et le bpa – Bureau de prévention des accidents. Il était évident que ce type de cours serait significatif pour la formation par la PHTG des futurs enseignants. En effet, les personnes diplômées trouvent souvent un poste dans une commune située sur les rives du Lac de Constance, où elles sont amenées à évoluer dans, sur ou au bord de l'eau avec leurs élèves. Le lac constitue d'ailleurs un lieu d'activités et d'excursions pour de nombreuses classes thurgoviennes. De par sa situation, la PHTG offre en outre un cadre idéal à la mise en place d'un tel cours.

Démarche

Sur la base d'un schéma de compétences destiné aux personnes ayant un devoir de surveillance, des enseignants de HEP accompagnés de spécialistes du sauvetage aquatique ont adapté le programme de formation à la situation des futurs enseignants de la PHTG. Pour ce faire, les concepteurs se sont fondés sur les connaissances méthodologiques, didactiques et pédagogiques préalables des étudiants.

L'élaboration des objectifs d'apprentissage et des contenus ainsi que la transmissions des compétences correspondantes se basent sur le modèle d'action de la SSS. L'accent est principalement mis sur le premier cercle « Prévenir la noyade : évoluer en sécurité dans et autour de l'eau ». Ainsi, les priorités de la formation sont notamment axées sur des thèmes tels que la préparation d'activités, la gestion des risques et l'enseignement des compétences permettant de se sauver soi-même (CSA en piscine et en lac). L'acquisition des compétences de sauvetage nécessaires n'est pas négligée, mais toujours abordée en tenant compte de sa propre sécurité. L'objectif est d'apporter aux étudiants la meilleure préparation possible en vue des activités futures qu'ils organiseront dans, sur ou au bord de l'eau avec un groupe d'élèves.

Le premier cours pilote a eu lieu à l'été 2017 sur une durée de trois jours. Les feedbacks donnés par les spécialistes du bpa et de la SSS ainsi que par les enseignants et les

participants de la PHTG ont permis une évolution des contenus de cours. En juillet 2018, le projet pilote a été renouvelé avec succès. Les résultats et expériences tirés de la deuxième session permettent de développer encore davantage l'offre en question.

Résultats

Les premières expériences acquises ainsi que les évaluations de cours montrent que les étudiants ont bien accueilli les principaux contenus issus du domaine de la prévention, en particulier la planification minutieuse d'activités aquatiques en tenant compte de la méthode de planification 3x3. Par ailleurs, l'utilisation ciblée de l'équipement de sauvetage de même que le sauvetage en respectant la protection personnelle ont été considérés comme des éléments fondamentaux de la formation. Les étudiants ont aussi estimé qu'après avoir suivi le cours, ils avaient acquis les compétences et la prudence nécessaires pour surveiller les élèves dans, sur ou au bord de l'eau.

Connaissances acquises

Fondé sur les connaissances existantes et sur les expériences acquises, le concept destiné à la formation des futurs enseignants a fait ses preuves.

Par conséquent, la PHTG considère comme très utile une formation adaptée au groupe cible qui a pour objectif de prévenir les noyades par des mesures appropriées et d'interrompre précocement le processus de noyade sans toutefois négliger les compétences de sauvetage.



Des cours de natation pour migrantes et migrants



Situation

L'importance accordée à l'apprentissage de la nage varie considérablement en fonction de l'origine et de la culture, comme en attestent des déclarations telles que « De nombreuses personnes pêchent dans notre village, mais rares sont celles qui savent nager » ou « Chez nous, nous n'apprenons pas à nager, alors que nous sommes entourés d'eau ». En Suisse, contrairement à nombre d'autres pays, la natation fait partie de notre culture : les enfants apprennent à nager tôt, que ce soit à l'école ou avec leurs parents. Outre la possibilité de pratiquer une nouvelle activité, la natation y est aussi synonyme de sécurité et de participation à la vie sociale.

De nombreux migrants adultes – hommes et femmes – ne savent pas nager et n'ont pas accès à des cours de natation élémentaires et bon marché. C'est pour cette raison que, depuis 2006, l'association Gsünder Basel propose des cours de natation pour migrantes et migrants adultes spécialement conçus avec le soutien du Département de la santé et du service spécialisé Diversité et intégration du canton de Bâle-Ville. Ces cours sont développés en collaboration avec le groupe cible.



Démarche et mesures

Tous les cours sont dispensés en allemand standard par des monitrices et moniteurs diplômés. Les deux sexes bénéficient de cours séparés, proposés dans un cadre personnel et protégé. Les responsables de cours invitent tout d'abord les participants à s'habituer à l'eau et les accompagnent au travers d'un entraînement régulier (environ 17 leçons) jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de parcourir seuls une longueur de piscine. Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, les cours de niveau intermédiaire permettent d'apprendre différentes techniques de natation.

Résultats

En 2017, Gsünder Basel a dispensé 27 cours de natation pour migrantes et migrants, apprenant à nager à 213 personnes, dont 160 femmes et 53 hommes. L'âge moyen des participants était de 40,7 ans. En moyenne, les femmes avaient 41 ans et les hommes, 36.

Parmi les participantes et les participants, 42 personnes ont rempli un formulaire d'évaluation dans lequel 90 % d'entre elles affirment avoir appris à nager. Par ailleurs, 95 % indiquent désormais nager aussi pendant leurs loisirs.

Connaissances acquises

A Bâle, la baignade, notamment dans le Rhin, fait véritablement partie de la culture de la ville durant les mois d'été. Cela explique certainement l'ampleur de la demande en cours de natation.

Les cours offrent aux migrantes et aux migrants la possibilité non seulement de pratiquer une activité physique, mais aussi de favoriser le développement de leur conscience corporelle et de leurs connaissances en matière de santé, ainsi que leur intégration sociale. Par ailleurs, ils sensibilisent les participants aux dangers liés à la baignade. Les entraînements réguliers éliminent les réticences et les peurs. Ils doivent aussi permettre aux générations futures d'apprendre à nager avec leurs parents.

Ainsi, les cours de natation apportent une contribution significative à la prévention des accidents survenant dans le cadre de la baignade.

Les cours de baignade dans l'Aar de l'association « Stadtwellen »



Situation

La descente de l'Aar est une activité très populaire auprès des Bernois ainsi que des personnes visitant la capitale fédérale, de par les eaux propres et rafraîchissantes de la rivière. Pour certains, sauter dans l'Aar est aussi naturel que faire du vélo, mais nombreux sont ceux qui aimeraient s'y baigner sans toutefois oser le faire. Cependant, certains baigneurs ne sont pas suffisamment conscients des dangers que présente un cours d'eau.

En 2016, des membres de la Jeune Chambre Internationale (JCI) de Berne ont eu l'idée d'enseigner aux adultes bernois ou de passage dans la ville comment se baigner en rivière en toute sécurité et de les aider à surmonter leur peur de l'Aar. Dès le début, la JCI a pu compter sur le soutien de la section bernoise de la Société Suisse de Sauvetage (SSS) comme partenaire spécialisé.

Démarche et mesures

L'association « Stadtwellen » et un comité d'organisation (CO), composé de membres bénévoles de la JCI de Berne et de la SSS bernoise, ont été fondés. Le CO a défini les objectifs qu'auraient les cours, organisé tous les préparatifs, notamment la logistique, la communication et la promotion des cours, l'acquisition de gilets de sauvetage et de combinaisons en néoprène pour tous les participants et, enfin, la collation offerte après le cours. La partie pratique a été conçue et mise en place en collaboration avec la section bernoise de la SSS. Les aspects les plus importants du cours concernent la sécurité, la technique et l'information.

Le premier cours de natation dans l'Aar, « Siches Aareschwimmen », s'est tenu en août 2017 sous la forme d'un essai pilote : il affichait complet, avec 48 participants. Il a été dispensé entre le barrage d'Engelhalde et Worblaufen. Ce segment de l'Aar présente plusieurs particularités intéressantes et n'est pas très fréquenté, ce qui en fait un endroit adapté pour apprendre à évoluer dans la rivière bernoise. Les monitrices et les moniteurs de la SSS ont expliqué comment éviter de prendre des risques inutiles et comment réagir en cas de situation critique.

Au vu du succès enregistré la première année et de la demande croissante, quatre cours ont été proposés en 2018.



L'offre « Urban Swimming » a en outre été étendue à la demande de l'organisation de tourisme Bern Welcome. Sorte de visite guidée à la nage, elle s'adresse aux visiteurs suisses et étrangers.

Résultats et connaissances acquises

Par des reportages positifs, les médias régionaux et nationaux ont contribué à l'excellente notoriété de « Stadtwellen ». Le cours « Siches Aareschwimmen » a une nouvelle fois remporté un vif succès auprès de toutes les tranches d'âge : les quatre cours étaient complets.

Ayant fait ses preuves, le déroulement du cours est resté inchangé. Les monitrices et moniteurs de la SSS ont débuté par une introduction aux aspects fondamentaux de la baignade en rivière. Puis les participants ont pu nager sous surveillance pendant une heure et demie, en évitant les dangers et en franchissant les éventuels obstacles. Le tronçon choisi leur a permis de gagner en assurance pour évoluer dans tous les segments connus de l'Aar.

Deux cours ont dû être annulés en raison d'une mauvaise météo. Les deux autres affichaient complet, la demande étant élevée. En 2018, 63 « ambassadrices et ambassadeurs » de la baignade sûre dans l'Aar ont pu être formés.

Plongée sous-marine

Une brochure pour la prévention des accidents



Situation

De nombreux plongeurs et plongeuses se rendent dans des pays exotiques pour admirer les récifs coralliens, leurs poissons multicolores et des épaves chargées d'histoire. Chaque année, environ 200 personnes domiciliées en Suisse subissent hélas des lésions dans des accidents de plongée à l'étranger; en moyenne une personne succombe à ses blessures. Les incidents sont généralement à mettre sur le compte d'une erreur humaine. Ce constat a amené le bpa, en collaboration avec ses principaux partenaires comme la Société suisse de médecine subaquatique et hyperbare (SUHMS), le Bureau de prévention des accidents de plongée (BAP) et la Fédération suisse de sports subaquatiques (FSSS), à adapter les conseils de sa brochure « Plongée sous-marine » aux connaissances les plus récentes et à approfondir certains sujets.

Démarche et mesures

La première version de la brochure « Plongée sous-marine » a été publiée en 2009. Depuis lors, la plongée a gagné en popularité et séduit désormais aussi les familles, qui en ont fait une activité de vacances. Au cours des dernières années, la pratique de ce sport a changé non seulement en termes d'adeptes mais aussi d'équipement. Les activités de recherche ont également progressé en parallèle. Les conclusions intégrées à la brochure en raison de leur pertinence pour la prévention des accidents sont les suivantes :

- Respecter le contrôle des 3 mètres à la descente.
- Utiliser des listes de contrôle (pharmacie de voyage, équipement de plongée).
- Plonger selon les recommandations « low bubble diving » de la SUHMS.

Résultats

Aucun résultat ne met en évidence si la mise en œuvre des nouvelles connaissances a influé sur le nombre d'accidents. Néanmoins, le développement de la plongée continuera de faire l'objet d'examen attentifs et le travail de prévention effectué avec les principaux représentants du domaine se poursuivra.

Connaissances acquises

Une étude révèle qu'effectuer le contrôle des 3 mètres améliorerait la sécurité des plongeurs. Il permet aux plongeuses et aux plongeurs de s'habituer au milieu aquatique et de contrôler si le détendeur et l'ordinateur de plongée fonctionnent. En Suisse, un organisme propose déjà des cours qui enseignent le contrôle des 3 mètres. Par ailleurs, les plongeuses et les plongeurs brevetés le pratiquent aussi.

Il n'est pas toujours possible d'acheter ou de louer du matériel de plongée, ou aisé de se procurer des médicaments dans toutes les destinations de vacances exotiques. C'est pourquoi il ne faut rien oublier à la maison. Les listes de contrôle de la brochure constituent donc un outil remarquable pour emporter l'équipement de plongée complet ainsi que tous les médicaments importants.

ACCIDENTS DE PLONGÉE

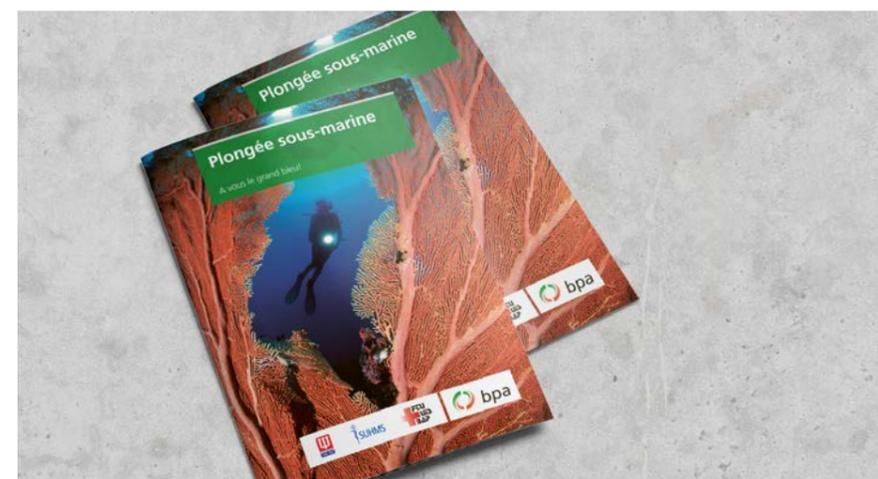
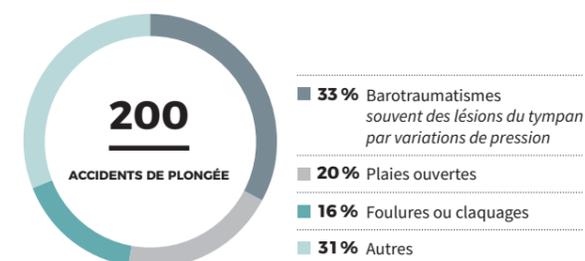


Fig. 5: Source: bpa, Plongée sous-marine

EMPÊCHER LA NOYADE

Type d'eaux

- Cours d'eau
- Eaux libres stagnantes
- Piscines

Portée

- Locale
- Régionale
- Nationale

Public cible

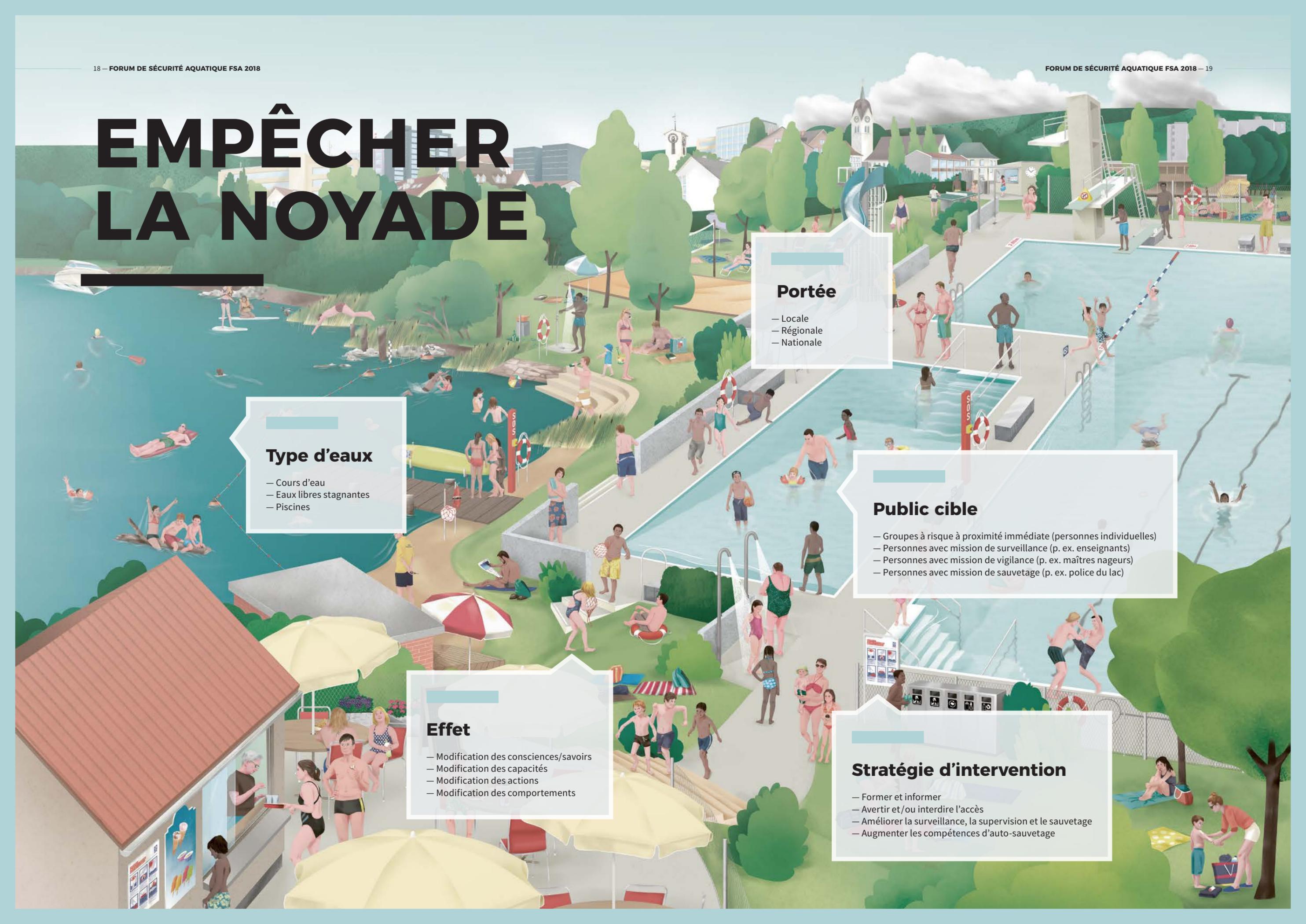
- Groupes à risque à proximité immédiate (personnes individuelles)
- Personnes avec mission de surveillance (p. ex. enseignants)
- Personnes avec mission de vigilance (p. ex. maîtres nageurs)
- Personnes avec mission de sauvetage (p. ex. police du lac)

Effet

- Modification des consciences/savoirs
- Modification des capacités
- Modification des actions
- Modification des comportements

Stratégie d'intervention

- Former et informer
- Avertir et/ou interdire l'accès
- Améliorer la surveillance, la supervision et le sauvetage
- Augmenter les compétences d'auto-sauvetage



COORDINATION NATIONALE

Plan de sécurité aquatique (conseillé par l'OMS et en cours d'élaboration en Suisse) : état actuel

Le Plan de sécurité aquatique (PSA CH) doit :

attirer l'attention sur la sécurité dans, sur ou au bord de l'eau et sur l'importance de la prévention des noyades.

motiver les différents partenaires à élaborer des solutions efficaces et consensuelles.

déterminer une stratégie et un cadre permettant de coordonner les divers efforts en matière de prévention.

constituer un instrument de contrôle, contribuer à améliorer la qualité des données récoltées et inciter à effectuer un suivi.

Plan de sécurité aquatique

1	<p>Définir la situation actuelle en matière de noyades et créer une prise de conscience du problème</p> <p>Le bpa élabore une statistique détaillée des noyades mortelles, complétée par les données de la SSS. Le tout est publié annuellement dans la publication du bpa « Statistique des accidents non professionnels et du niveau de sécurité en Suisse (STATUS) ».</p>
2	<p>Définir les organisateurs/coordonateurs et réunir davantage de partenaires</p> <p>Le bpa et la SSS se chargent ensemble du Forum de sécurité aquatique (FSA), auquel seront intégrés le Plan de sécurité aquatique et l'Atelier eau.</p>
3	<p>Définir une vision et une stratégie communes</p> <p>En Suisse, le comportement à adopter dans, sur ou au bord de l'eau est connu de tous. Les personnes sont capables de réagir de façon appropriée et d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis d'elles-mêmes et de leurs concitoyens. Dans la mesure du possible, le cadre et les infrastructures actuels sont améliorés pour éviter les noyades.</p>
4	<p>Fixer des objectifs et élaborer des mesures de prévention</p> <p>L'objectif d'ici à 2027 : atteindre une moyenne quinquennale de 0,5 victime de noyade par an pour 100 000 habitants. Pour ce faire, il convient d'élaborer et de mettre en place, avec les partenaires, des mesures qui se fondent sur le modèle d'efficacité présenté au chapitre suivant.</p>
5	<p>Priorités, responsabilités, moyens et coordination</p> <p>Le bpa et la SSS tentent de coordonner le travail des partenaires grâce au FSA. Toutefois, l'établissement des priorités, les ressources et les compétences doivent rester de manière évidente sous la responsabilité de chaque organisation partenaire.</p>
6	<p>Obtenir l'adhésion des participants et l'approbation de la Confédération</p> <p>En signant une charte, les participants et la Confédération s'engagent en faveur d'une vision commune.</p>
7	<p>Mettre en œuvre des mesures, les évaluer et si nécessaire les adapter</p> <p>Les mesures sont conçues, mises en œuvre, évaluées et adaptées sur la base d'une pratique fondée sur des faits.</p>

Activités pour l'année 2018

1	<p>Définir la situation actuelle en matière de noyades et créer une prise de conscience du problème</p> <p>Des discussions ont été menées avec certains participants quant à l'utilisation par toutes les organisations partenaires des données récoltées. L'objectif est d'améliorer la base de données du bpa et de la SSS, principalement constituée grâce à l'observation des médias, notamment en ce qui concerne les noyades non mortelles ainsi que les sauvetages.</p>
2	<p>Définir les organisateurs/coordonateurs et réunir davantage de partenaires</p> <p>Les deux séances du groupe restreint ont permis d'élaborer une charte de participation au sein du FSA.</p>
3	<p>Définir une vision et une stratégie communes (ont déjà été définies)</p>
4	<p>Fixer des objectifs et élaborer des mesures de prévention</p> <p>En 2018, la SSS, J+S, le bpa ainsi que plusieurs hautes écoles pédagogiques ont œuvré ensemble au développement – pour la prévention des noyades et le sauvetage aquatique – d'un standard national, unique et axé sur les compétences, en matière de formation de base et continue.</p>
5	<p>Priorités, responsabilités, moyens et coordination</p> <p>Les acteurs ont échangé, notamment lors du Forum de sécurité aquatique, dans le cadre de différents domaines partiels (surveillance dans les piscines, cours de natation à l'école, sécurité dans le cadre des cours J+S, sauvetage aquatique).</p>
6	<p>Obtenir l'adhésion des participants et l'approbation de la Confédération</p> <p>En élaborant la charte, le groupe restreint a posé les bases pour l'adhésion future de nouveaux participants. Des discussions préliminaires ont eu lieu en vue d'un parrainage par la Confédération.</p>
7	<p>Mettre en œuvre des mesures, les évaluer et si nécessaire les adapter</p> <p>Le groupe restreint s'est consacré à la catégorisation de mesures relatives à la prévention des noyades. Sur cette base, un aperçu structuré des mesures de prévention mises en œuvre par les nombreux acteurs sera élaboré en 2019 en collaboration avec les partenaires.</p>

UNITÉ DE DOCTRINE

PRÉVENTION DES NOYADES ET SAUVETAGE AQUATIQUE

Pour que plusieurs organisations puissent collaborer efficacement dans le domaine du sauvetage aquatique et de la prévention de la noyade, une unité de doctrine est fondamentale.

Les activités du Forum national de sécurité aquatique reposent sur trois piliers :

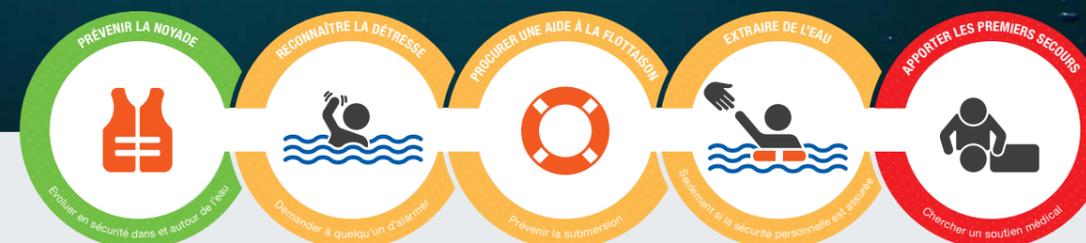


Fig. 6 : Modèle d'action de la SSS, 2017; suivant l'exemple de la *Drowning Chain of Survival*, Szpilman et al.; 2014

La noyade est un processus.

La noyade ne doit pas être considérée comme un état, mais comme un processus qu'il s'agit d'interrompre et de stopper le plus rapidement possible. Elaboré par d'éminents scientifiques spécialistes de la prévention des noyades, le modèle d'action « Empêcher la noyade » l'illustre parfaitement, expliquant comment éviter qu'une noyade se produise et comment interrompre et stopper le processus.

Plus l'intervention est précoce, plus les chances de succès sont bonnes. À l'inverse, plus l'intervention est tardive, plus les risques encourus par le sauveteur sont importants.

La noyade peut être évitée.

Afin d'interrompre le processus de noyade, voire de le prévenir, les causes de noyade doivent être connues. Il est possible d'en déduire des stratégies d'intervention et des mesures concrètes. Celles-ci doivent être évaluées de façon régulière, et adaptées le cas échéant. Le modèle d'efficacité « Empêcher la noyade » illustre la systématique correspondante.

Le présent modèle offre à tous les acteurs la possibilité de se situer dans la prévention des noyades et le sauvetage aquatique et de coordonner les différents domaines d'action.

Fig. 7: Modèle d'efficacité de la SSS, 2017; suivant l'exemple de la *Drowning Prevention Chain*, ILSF

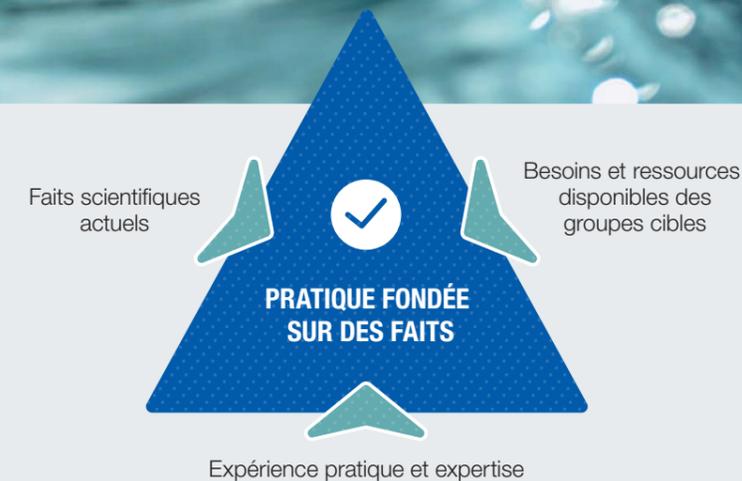
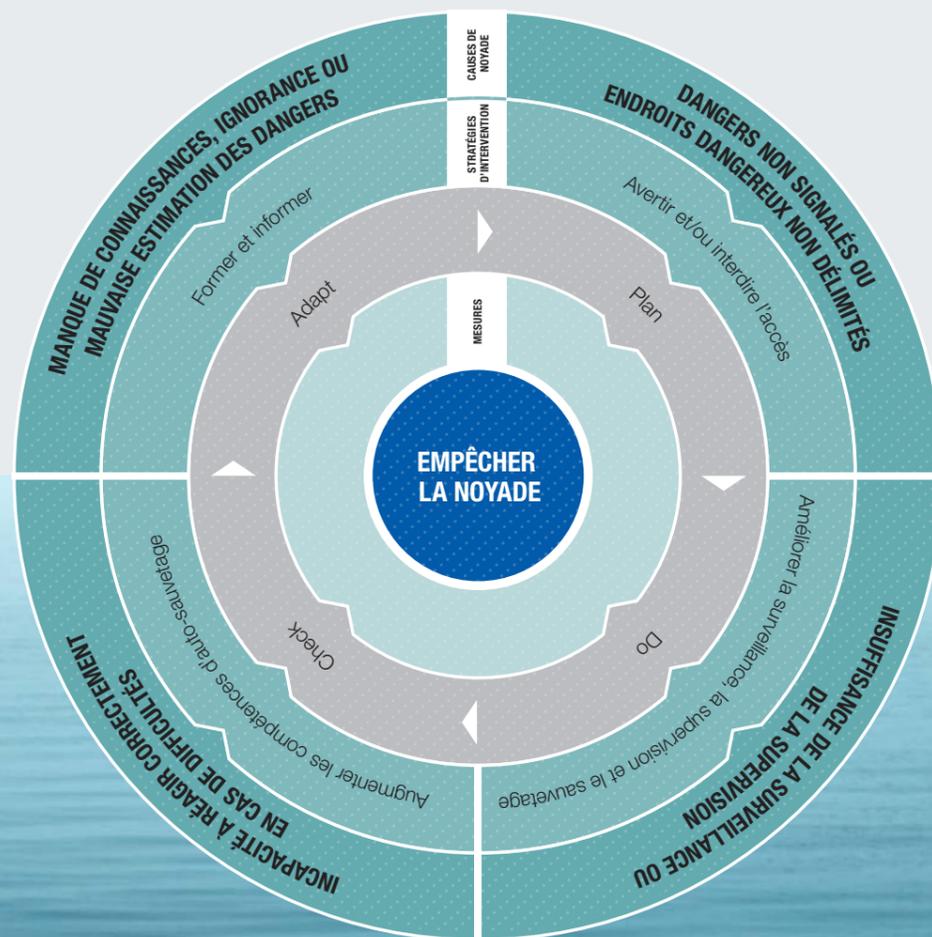


Fig. 8: Modèle de fonctionnement de la SSS, 2017; suivant l'exemple des *principles of evidence-based practice*, FICR

La prévention des noyades et le sauvetage aquatique sont fondés sur des faits.

En matière de prévention des noyades et de sauvetage aquatique aussi, les ressources doivent être utilisées de manière efficace et efficiente. En Suisse, une pratique fondée sur des faits doit donc être mise en place. Pour ce faire, il convient de prendre en compte les faits scientifiques actuels, les expertises et l'expérience pratique, ainsi que les besoins et ressources des groupes cibles.

BIENTÔT DISPONIBLE

LA CHARTE DU FORUM SUISSE DE SÉCURITÉ AQUATIQUE

En Suisse, de nombreuses organisations et autres entités s'engagent en faveur du sauvetage aquatique et de la prévention des noyades. Le Forum de sécurité aquatique entend favoriser les échanges entre acteurs impliqués et développer une compréhension mutuelle du travail de prévention. En ce sens, il soutient les activités desdits acteurs et compte renforcer la portée politique du sauvetage aquatique et de la prévention des noyades.

En signant la charte, les partenaires expriment leur volonté de s'engager activement et durablement en faveur de la sécurité dans, sur ou au bord de l'eau et de s'investir dans une pratique fondée sur des faits.

A l'avenir, vous trouverez sur cette page une liste de toutes les organisations signataires de la charte.

Avons-nous éveillé votre intérêt ?

La SSS et le bpa – Bureau de prévention des accidents vous renseignent volontiers à ce sujet.



FORUM DE SÉCURITÉ AQUATIQUE FSA

Promoteurs



Vos nageurs sauveteurs

Organisation de sauvetage de la CRS +

Groupe restreint

Fabienne Bonzanigo — responsable de projet « Activités aquatiques en toute sécurité »
Dipartimento delle istituzioni Repubblica e Cantone Ticino
www.ti.ch/acque-sicure

Markus Christen — responsable de la section Etablissements scolaires
Scolarité obligatoire partie germanophone
Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation
Direction de l'instruction publique du canton de Berne
www.erz.be.ch

Rolf Decker — chef de projet Prévention
Police cantonale de Zurich
www.kapo.zh.ch

Marco Fernandez — membre du Comité
Association des Piscines Romandes et Tessinoises
www.piscinesromandes.ch

Natascha Pinchetti-Justin — experte J+S en natation

Reto Abächerli — directeur exécutif
Société Suisse de Sauvetage SSS
www.sss.ch

Christoph Müller — responsable du programme prioritaire « Noyade/eau »
bpa – Bureau de prévention des accidents
www.bpa.ch

18

Impressum

2^{ème} édition — décembre 2018 — parution annuelle
Réalisation graphique — SSS, Stefanie Huber
Production — Lehrmittelverlag des Kantons Luzern
Tirage — 550 ex. allemand; 160 ex. français; 110 ex. italien
ISBN — 978-3-9524911-4-0
DOI — 10.13100/bfu.2.356.02

© bpa – Bureau de prévention des accidents;
Société Suisse de Sauvetage SSS



bpa - Bureau de prévention des accidents

Hodlerstrasse 5a — 3011 Berne
www.bpa.ch

Société Suisse de Sauvetage SSS

Schellenrain 5 — 6210 Sursee
www.sss.ch